



## ***AU FIL DE L'EAU, DU NOGENTAIS À LA VALLEE DE LA SEINE : LES MOULINS***



**Moulins de Nogent-sur-Seine  
LA SEINE**



**Moulin de Bossenay  
L'ARDUSSON**



**Moulin Jaillard de Villenauxe-la-Grande  
LA NOXE**



# SOMMAIRE

**Mot du Président** **Page 4**

**Introduction** **Page 5**  
Franck GERARD

I. L'origine des moulins à eau

**Les Moulins de la Seine** **Pages 6 à 23**  
Franck GERARD, Pierre GUILLAUMOT, Patrice JOLY, Daniel JOURDAIN, Christophe PRUDHOMME, Paulette SIMOUTRE, Marie-Claude SINEGRE

- I. Le Moulin de Méry-sur-Seine
- II. Les Moulins de Maizières-la-Grande-Paroisse
- III. Les Moulins de Romilly-sur-Seine
- IV. Les Moulins de Saint-Hilaire-sous-Romilly
- V. Les Moulins de Pont-sur-Seine
- VI. Les Moulins de Nogent-sur-Seine

**Les Moulins de l'Ardusson** **Pages 24 à 26**  
Gérald HAZOUARD

- I. Les Moulins de la Vallée de l'Ardusson
- II. Le Moulin de Marigny le Châtel
- III. Le Moulin de Saint-Martin-de-Bossenay

**Les Moulins de la Noxe** **Pages 27 à 35**  
Jacques GESLIN, Jean-Claude TERRILLON

- I. Introduction
- II. Les Moulins de Nesle-la-Reposte
- III. Les Moulins de Villenauxe-la-Grande
- IV. Les Moulins du Plessis-Barbuise

**Les Moulins de l'Orvin** **Page 36**  
Daniel RIGAULT

- I. Le Moulin de Besmont à Trainel

**Associations** **Page 37**

# **Le mot du Président de l'Office de Tourisme du Nogentais et de la Vallée de la Seine**

L' Office de Tourisme du Nogentais et de la Vallée de la Seine a pour mission, entre autres, de faire découvrir et de mettre en valeur le patrimoine culturel, historique et architectural de son territoire. C'est pourquoi la commission « Patrimoine » de l'Office de Tourisme a décidé de réaliser une exposition exceptionnelle, dans un cadre exceptionnel, au Pavillon Henri IV, sur le thème « *Au fil de l'eau, du Nogentais à la Vallée de la Seine : les Moulins* ». Je remercie au passage les membres de cette commission pour le temps bénévole qu'ils ont accordé à cette exposition et le travail de recherche extraordinaire qu'ils ont su faire.

Cette exposition présente les moulins ayant existé ou encore existants sur les différents cours d'eau du Nogentais et de la Vallée de la Seine : la Seine, l'Ardusson, la Noxe et l'Orvin.

Ce catalogue, réalisé également par la commission « Patrimoine », vous permettra d'en garder les traces et d'en connaître tous les secrets. Il a été rédigé à l'aide de renseignements puisés dans les ouvrages d'histoire locale ou recueillis auprès de personnes que l'on remercie pour leur aimable collaboration.

Je tiens également à remercier la ville de Nogent-sur-Seine et son Maire Gérard ANCELIN qui ont bien voulu nous mettre à disposition ce superbe écrin qu'est le Pavillon Henri IV et je vous remercie, vous, visiteurs, de l'intérêt que vous avez bien voulu porter au travail de mémoire effectué à votre attention.

Je vous souhaite une excellente visite !

**Le Président,  
Nicolas JUILLET.**

# INTRODUCTION

## L'ORIGINE DES MOULINS À EAU

L'invention de la meule remonte à la plus haute antiquité. Une grande pierre plate servait pour étaler les grains de blé, une petite pierre ronde tenue à la main pour les écraser.

Les moulins à eau apparurent probablement 2 siècles avant notre ère. Les Romains imaginèrent de les placer près des rivières et de faire tourner les meules en utilisant la force du courant par l'intermédiaire de grosses roues.



Au Moyen Age, l'usage de l'énergie hydraulique se généralisa et le nombre des moulins à eau se multiplia peu à peu.

La présence, dans la région, de cours d'eau lents et réguliers a favorisé la multiplication des moulins à eau.

Un moulin à eau se compose de trois parties :

- La **roue**
- La **vantellerie**
- Le **bief**

**La roue** peut être en dessous (ou roue à palettes ou à aubes); elle tourne par la seule poussée du

La roue en dessus (ou roue à augets ou à pots) est mue par le poids de l'eau emplissant les bacs. Le rendement est plus important.

La roue de côté (ou roue de poitrine), pourvue d'aubes, est mise en mouvement par le choc et le poids de l'eau.

**La vantellerie** est l'ensemble des vannes qui donne au meunier la possibilité de régler le niveau de l'eau afin d'obtenir le maximum de la force motrice.

Le cours d'eau en amont s'appelle **le bief**. Il faisait l'objet de soins constants de la part du meunier. Souvent, si le moulin était installé sur de petits cours d'eau, le paysan devait, lorsque l'hiver était rigoureux, aller porter son blé dans un moulin à vent car le gel paralysait la roue.

# LES MOULINS DE LA SEINE

## LE MOULIN DE MERY-SUR-SEINE

Le moulin ou les moulins de Méry existaient déjà en 1376, car le propriétaire en était à cette époque, Jean Blanchet, Baron de Méry.

En 1551, Maître Olivier Favier est Baron des moulins et rivières banales de Méry. Au XVIIIème siècle, le propriétaire en était Louis le Pelletier de Rozambo, président au Parlement de Paris.

Dans les années 1770, le meunier de Méry était René Sibille ; sur le rôle des tailles en 1776, il figure comme étant le troisième plus gros contribuable de la ville. Deux ans plus tard, un terrible incendie ravagea tout le quartier bas ; une partie du moulin ainsi que les granges et les écuries ont brûlé.



En 1780, les moulins étaient loués pour 1 200 boisseaux de seigle.

En 1795, le meunier était le citoyen Diot, à cette époque de pénurie, la mouture des grains était de première importance, or le 29 nivôse an III (18/01/1795), le conseil général de la commune, préoccupé par l'état de l'usine, fait intervenir un charpentier et deux manouvriers pour « couper les glaces et déglacer les moulins » (l'hiver de 1795 fut très rude et un brusque dégel fit fondre rapidement les neiges, ce qui provoqua des crues dévastatrices, des ponts et des barrages furent emportés).

Au début du XIXème siècle, les moulins de Méry appartenaient à Mr Jean-Louis Bayle de Poussey qui les revendit à Mr Jean-Baptiste de Lesseps.

En 1860, les frères Julien, négociants à Paris, se portent acquéreur des moulins. Ils les firent démolir pour construire une usine beaucoup plus importante, avec onze paires de meules, qui n'écrasaient pas moins de 130 à 140 sacs de blé par jour.

En 1870, le meunier en était Adrien Prudhomme, aussi Maire de Méry.

Vers 1928, la meunerie fut abandonnée. Les bâtiments et la rivière changèrent de main et un atelier de torderie textile fut créé. Les fils de coton en provenance du nord de la France étaient destinés aux usines de bonneterie de Troyes qui fabriquaient des chaussettes et des bas chinés. Puis la torderie céda la place à un atelier de bobinage de petits transformateurs de radio.

En 1941-42, le bâtiment principal fut transformé en magasin de l'armée allemande.

A la fin de 1945, l'édifice fut démonté et les bois expédiés sur Paris et vendus.

En 1946, le sous-sol et les turbines sont loués à Monsieur Naudet qui monte une fonderie, qui emploie des ouvriers allemands (fabrication d'ustensiles de cuisine avec l'aluminium récupéré sur les avions abattus dans la région).

En 1948, les prisonniers furent libérés et la fonderie fut reprise par Monsieur Lancerot pour être abandonnée faute de puissance motrice vers 1951.

Depuis cette date, toute activité a cessé.

# LES MOULINS DE MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE

## LE MOULIN DE POUSSEY

Autrefois, au bout de la rue du moulin, était situé un magnifique moulin qui avait des dimensions imposantes.



Il était construit au bord de la rivière dite « du moulin » ou « rivière de Poussey » (appelé jadis aussi « le canal »).

Ce moulin devait avoir une activité très importante car il était desservi par un chemin dit « Voie du moulin », traversant toutes les terres situées à l'est de Maizières et faisant suite au chemin vicinal n°5.

Sous Louis XVI, le propriétaire en était Louis le Pelletier de Rozambo, président au parlement de Paris, qui vendit ses propriétés en 1791 à François Etienne Lenoir de Balay avant d'être guillotiné en 1794.

Sous Napoléon Ier, le meunier en était Charles Garnier (1747 – 1814), dont certains Maiziérons descendent. Il était auparavant meunier à Trainel.

Au début du XXème siècle, le moulin appartenait à Monsieur Gaston Thomson, ancien député et ministre de la Marine, qui était également propriétaire de la rivière jusqu'au confluent avec la Seine.

Malheureusement, il ne reste rien de ce moulin, à part quelques murs de la Vanotte.

Plus tard, une scierie fut en activité sur ce terrain. Il n'en reste qu'une petite cabane.

## LE MOULIN DE ROUGEMONT

La ferme de Rougemont, sise à l'extrémité de la Baronnie de Poussey, et qui en faisait sûrement partie à l'origine, car il n'y avait pas de petite propriété à l'époque féodale, a du être donnée par le Seigneur de l'endroit à un de ses serviteurs.

Nous en connaissons l'histoire depuis le XVIème siècle grace à Monsieur Théophile Jacus qui en a retracé l'histoire détaillée dans un petit livre tiré de documents authentiques mais qui malheureusement ne sont pas identifiés.

Du côté nord, sur la rivière des moulins, le long de laquelle s'étendait la propriété, était bâti un petit moulin.



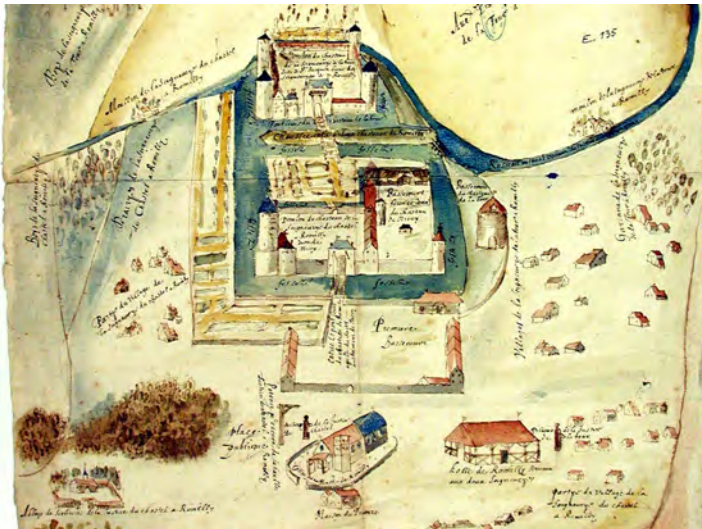
Il ne comprenait qu'un seul étage, sa roue installée au nord, et contenait une paire de meules qui broyait le grain des habitants du pays.

Il était constitué d'une seule pièce avec une fenêtre au midi, une grande cheminée, un carreau au couchant et une porte en deux parties au levant, le sol étant une aire, au dessus le grenier avec une lucarne au levant, le tout étant construit en pierres, craie, carreaux de terre et couvert en chaume.

Ce moulin disparut au XVIIIème siècle, soit qu'il soit tombé en ruine ou incendié. Le fait est qu'on ne sait comment il disparut. A la fin du XIXème siècle, il restait encore des grosses pierres, traces de ce moulin.

Si le moulin a disparu, la ferme subsista et prospéra sous ses propriétaires et exploitants successifs, les familles Nioré puis Jacus puis Joly.

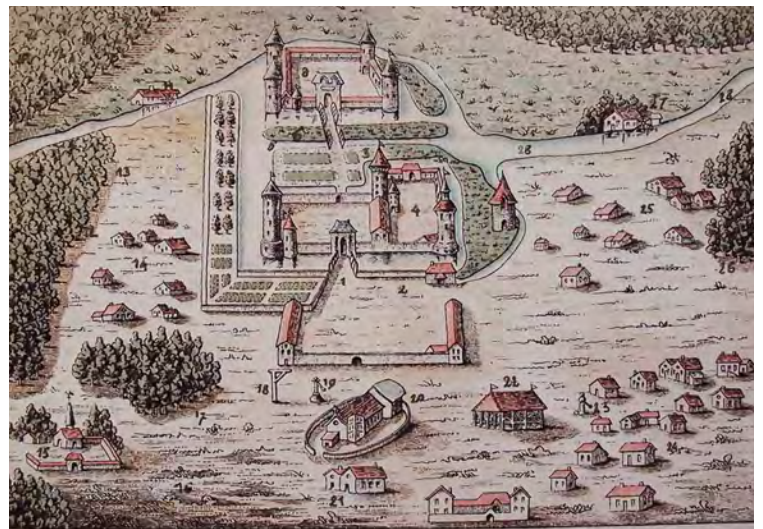
# LES MOULINS DE ROMILLY-SUR-SEINE



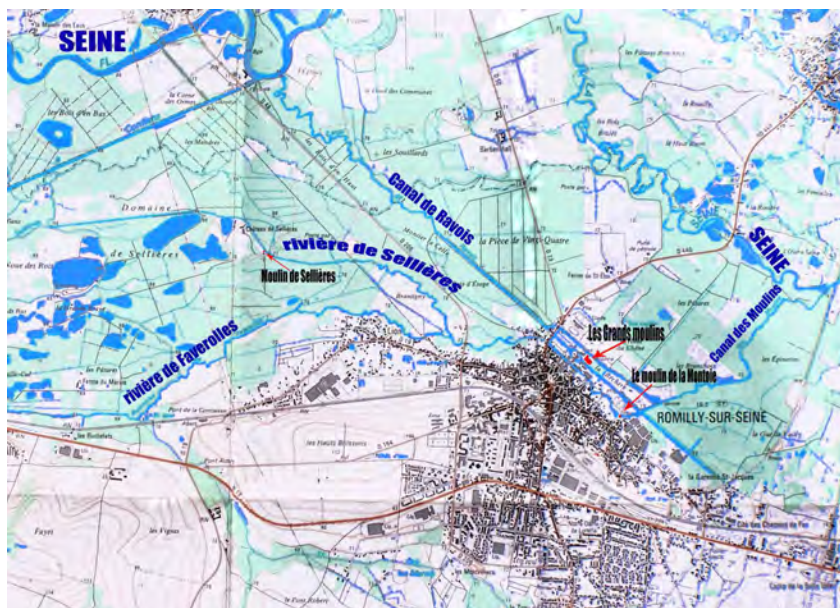
Plan du XVII<sup>ème</sup> siècle

Il n'existe pas de vestiges des moulins seigneuriaux le long de la Seine, par contre leur souvenir est conservé dans le cadastre où figurent le lieu-dit « Les Vieux Moulins » ainsi qu'une avenue portant le même nom et dans le plan de 1618 où ils sont dessinés de manière sommaire et sans respect d'une échelle.

Trois bâtiments de moulins subsistent sur le territoire de la commune : celui de Sellières, celui de la Montois (ou Montoie), celui de la SCARM, mais on ne moule plus de blé à Romilly-sur-Seine (voir plan ci-dessous).



Plan de 1618



Carte d'Etat Major au 1/25000 montrant la Seine et les différents cours d'eau arrosant la ville de Romilly-sur-Seine ainsi que l'implantation des trois moulins

## LE MOULIN DE SELLIÈRES

En 1167, des moines de l'abbaye cistercienne de Jouy, installés jusque-là à Malminou, vinrent fonder une abbaye à Sellières. Ils la dotèrent rapidement d'un moulin afin de se procurer la farine nécessaire à leur alimentation. Il porte en effet la date de 1178 sur son soubassement.

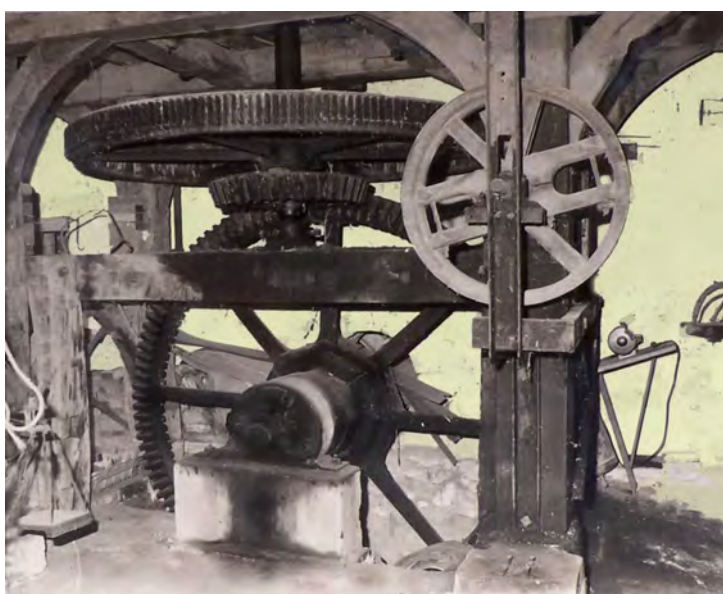


*Le moulin de Sellières vers 1900.*

Le moulin fut vendu avec l'abbaye comme bien national le 3 mai 1791 à Louis CESAR de BAULNY. Le 12 octobre 1808, il devint la propriété de Louise Charlotte Emélie Sophie Eugénie LE BRUN, comtesse de Plancy. Il resta dans la famille jusqu'à son acquisition en 1902 par le banquier BROSSARD. Il semble qu'à cette époque il avait cessé de fonctionner.

Le moulin de Sellières était actionné par une roue à aubes installée sur la rivière du même nom. Elle a été conservée. D'autre part, une partie du mécanisme est encore visible à l'intérieur du bâtiment où elle est maintenue en bon état.

Ce mécanisme présente des rouages munis de dents en bois amovibles qui témoignent de son ancienneté. Cette particularité est intéressante car, lorsqu'une dent cassait, il suffisait de la remplacer au lieu de changer le rouage.



*Ce qui reste du mécanisme intérieur*



La roue à aubes

## LE MOULIN DE LA MONTOIS (ou Montoie)

Ce moulin fournissait la majeure partie de la farine consommée par les Romillons et leur bétail dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle et il ne subit que de très légères modifications durant cette période.



*Le moulin de la Montois vu du canal d'amenée*

Il fut acheté en 1855 par « les sieurs Raverdeau-Allain et Allain-Larible », meuniers à Sauvage. Ils le transformèrent aussitôt en y installant cinq paires de meules.



Le décret impérial du 9 février 1859 les autorisa à le maintenir en activité malgré la permission accordée à la même date pour la création d'un autre moulin dans le domaine du château. Ils l'utilisèrent alors pour la mouture du seigle, celle du blé étant réservée au nouvel établissement.



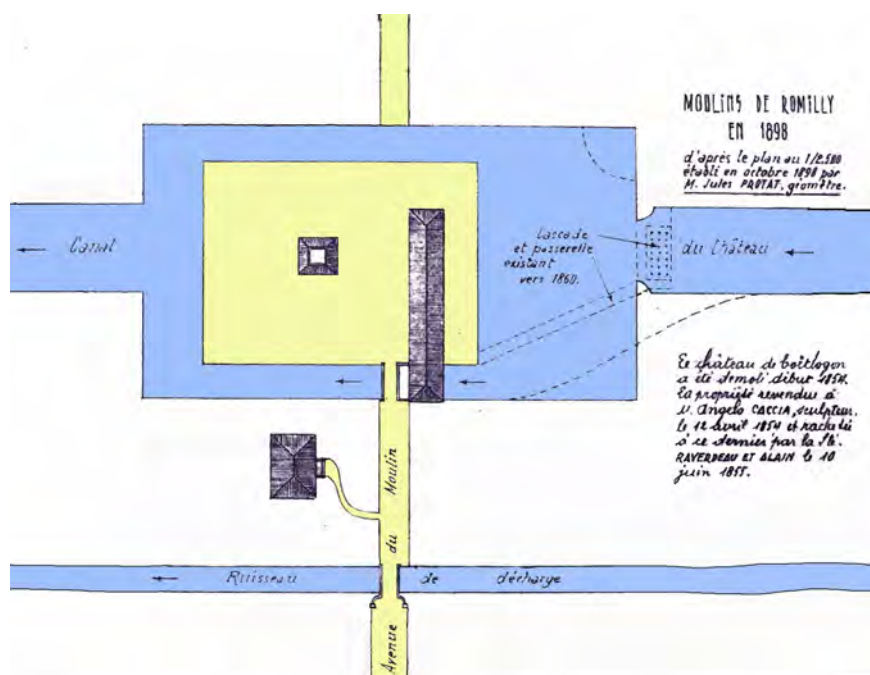
*Autre vue du Moulin de la Montois*

Des travaux complémentaires furent autorisés pour achever de le moderniser mais il fut constaté le 19 octobre 1860 qu'ils n'avaient été que partiellement réalisés.

Les années passèrent. En 1893, il était « en complet état de vétusté et menaçait ruine ». La rénovation devenait urgente. Elle fut menée à bien et il reprit, pendant quelque temps, une activité normale. Il a maintenant cessé de fonctionner depuis des décennies. Après avoir, entre autres destinations, logé des prisonniers allemands au lendemain de la seconde guerre mondiale et accueilli diverses associations, il est devenu une habitation.

## LA S.C.A.R.M

Par une lettre du 3 janvier 1856 adressée au préfet de l'Aube, les « sieurs Raverdeau-Allain et Allain-Larible » sollicitèrent l'autorisation de construire un moulin à blé à l'emplacement de l'ancien château, emplacement qu'ils venaient d'acquérir le 10 juin 1855.

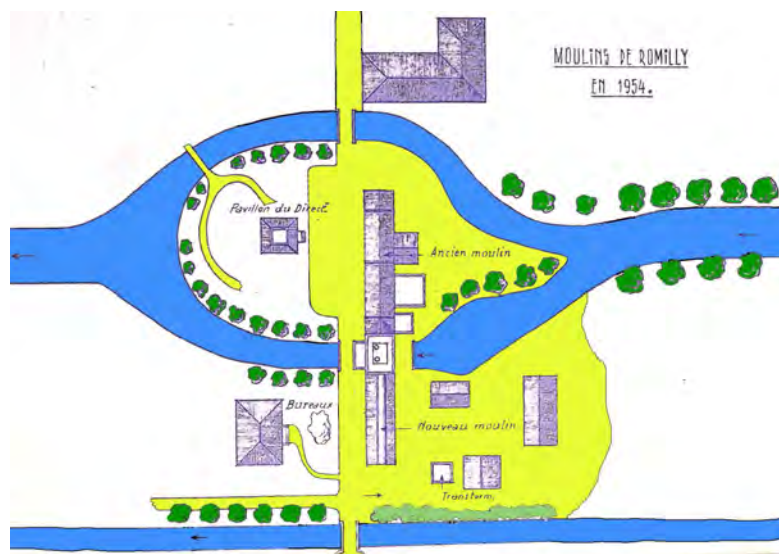


Ci-dessus, plan de situation de 1898, ci-dessous photographie vers 1900



L'énergie était fournie par une roue à aubes mais le régime des eaux posa bientôt de sérieux problèmes. Au cours de l'été très sec de 1868, par exemple, le moulin dut sérieusement réduire son activité. Pour remédier aux fluctuations saisonnières, une machine à vapeur et une turbine furent installées afin de seconder la roue à aubes. Dès lors, la production augmenta continuellement.

Diverses sociétés gèrent le moulin après la disparition de ses créateurs. Le 29 juillet 1921, il devint la propriété de la société « Les Grands Moulins de Romilly-sur-Seine » puis il fut acquis en juillet 1922 par la Société Coopérative Agricole de la région de Romilly-sur-Seine Méry-sur-Seine (SCARM) qui venait d'être créée le 6 juin 1921.



Plan de la SCARM en 1954, avant l'incendie

Elle vit le nombre de ses adhérents augmenter rapidement et ils étaient déjà 1765 en 1926. Cette même année, d'importants travaux furent réalisés pour « le transport au moulin de Romilly-sur-Seine de l'énergie électrique produite par la captation de la chute de Sauvage ». Ils permirent d'accroître la production qui atteignit les 600 quintaux de blé écrasés journalièrement, chiffre qui augmenta encore après les transformations effectuées en 1927.

La société vécut durant la seconde guerre mondiale des heures difficiles engendrées par la baisse de la production céréalière et les exigences de l'occupant. Mais, après la Libération, elle connut un remarquable essor. Il fut momentanément stoppé par l'incendie qui détruisit le moulin le 22 avril 1957. Heureusement, la reconstruction fut rapide et la progression reprit.



Incendie du Moulin de la SCARM le 22 avril 1957



Les pompiers en action lors de

Le nouveau moulin était pourvu d'un matériel ultra moderne. On y utilisa pour la première fois au monde le procédé de l'ingénieur Pratique permettant de produire plus avec moins de matériel ce qui amena, en 1959, la visite de quelque 2000 spécialistes « venus de tous les pays ». De 750 quintaux avant l'incendie, la « capacité d'écrasement » passa à 1200 quintaux puis à 2300 en 1974. Il fallut poursuivre et amplifier la construction ou l'aménagement de silos dans la région, une activité qui avait débuté en 1950 avec la location du silo militaire de Châtres, afin d'assurer l'approvisionnement du moulin. Dès 1972, la capacité de stockage atteignit un million de quintaux.

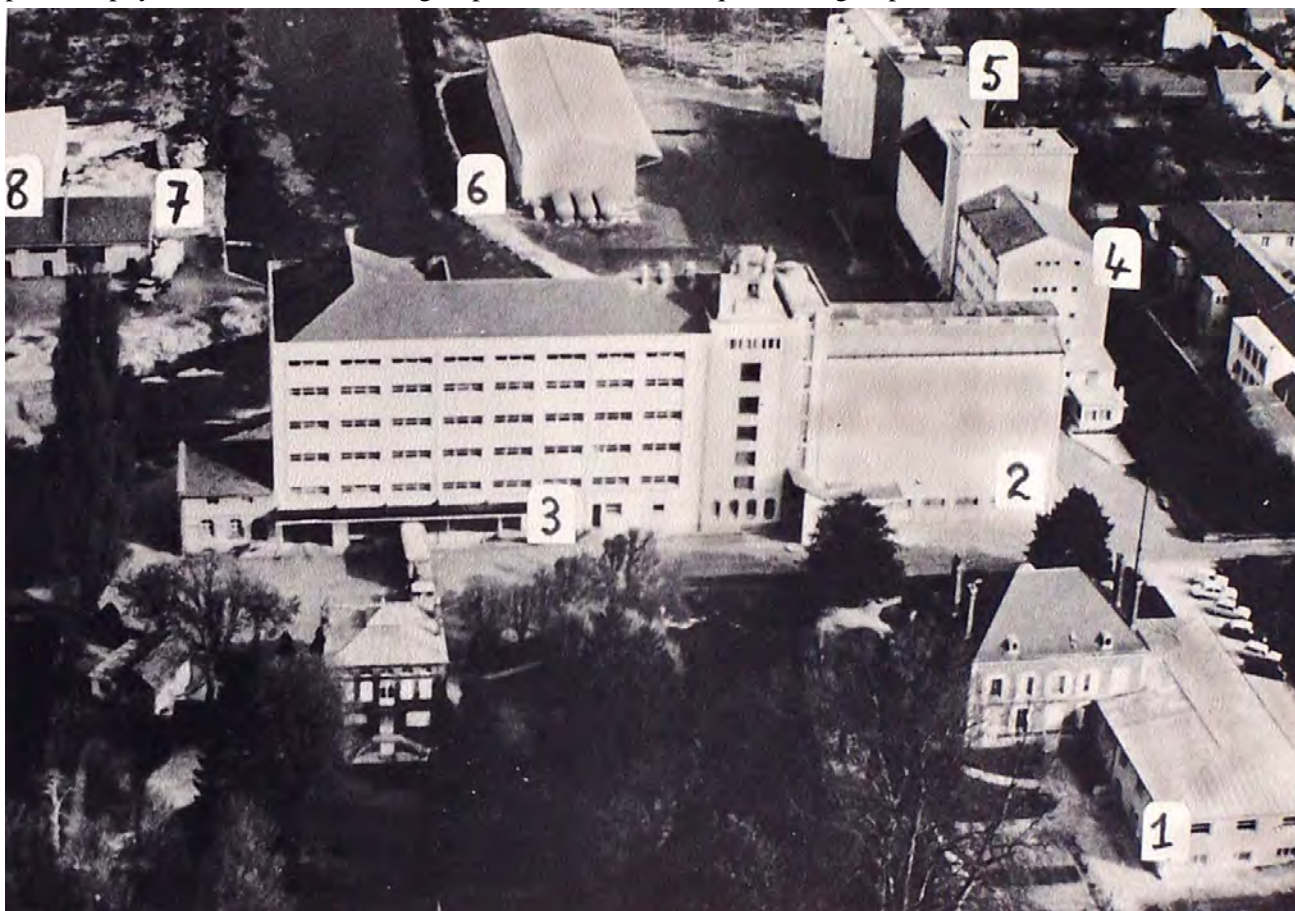
Le 15 mai 1972, la SCARM célébra son cinquantième anniversaire au cours d'une fête d'une grande ampleur. Le préfet, dans son discours, affirma que la société était devenue « une des plus fortes coopératives de France et d'Europe ». On aura une idée du nombre des invités en constatant qu'un banquet de 2050 couverts clôtura les festivités.



*Cinquantième des Grands Moulins : 2 vues montrant l'importance de l'événement*



La SCARM qui avait diversifié ses activités depuis plusieurs décennies menait une politique commerciale dynamique et s'était groupée avec plusieurs autres sociétés. En 1991, elle était devenue sur le plan national, avec ses partenaires, le premier fabricant d'engrais liquides, le premier groupement d'achat de produits phytosanitaires, le second groupe commercial et le quatrième groupe meunier.



1 -Le siège administratif et les bureaux.

2 -Un silo à céréales.

3 -Le moulin.

4 -La station de triage de semences.

5 -Une station de séchage de maïs.

6 Un magasin à engrais.

7 Les garages et un atelier de réparations automobiles.

8 Les différents ateliers d'entretien : tôlerie, menuiserie, électricité et peinture.

Les difficultés allaient pourtant apparaître bientôt. Parmi les mesures envisagées pour les surmonter figurait la fermeture du moulin de Romilly-sur-Seine. Elle intervint au printemps 1999 et le matériel a été progressivement dispersé.

Sur le site subsiste seulement maintenant un laboratoire d'analyse pour les graines et le sol et un groupement pratiquant le commerce des semences.

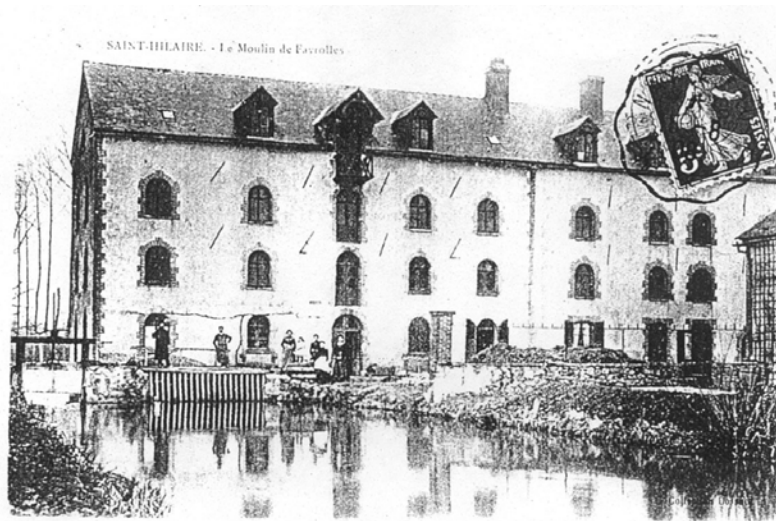
(L'Association Romilly Patrimoine précise que, si des personnes désirent de plus amples renseignements sur les moulins romillons, elles pourront les trouver dans les livres de Pierre Guillaumot traitant l'histoire de Romilly de 1789 à nos jours, 4 volumes.)

# LES MOULINS DE SAINT-HILAIRE-SOUS-ROMILLY

## LES MOULINS DE FAVEROLLES

Faverolles, partie basse de Saint-Hilaire, a possédé plusieurs moulins. Au XIIème siècle, le Grand Marais appartenait au Prieuré, et l'autre, à proximité devant la maison de la Gravière à Garnier V de Trainel. Mais ce dernier portait préjudice à celui des moines qui se plainquirent que le moulin du seigneur ne permettait plus au leur de tourner aussi bien qu'avant. Garnier V dû signer un accord pour les dédommager.

Par la suite on construisit un nouveau moulin. Il était alimenté par la rivière de Faverolles qui tire ses eaux d'une rivière commune qui se forme dans le sous-bief des moulins de Romilly et qui bifurque à quelques cents mètres au-dessous pour former deux dérivation qui alimentent l'une le moulin de Faverolles, l'autre celui de Sellières. La longueur de cette dérivation de 10 km jusqu'au moulin sur une largeur de 5,50m traverse la prairie de Faverolles avant de se réunir aux rivières de Crancey.



Saint Hilaire le Moulin de Faverolles « carte postale 1908 »

Le moulin de Faverolles était en 1843 une grande bâtisse d'allure massive à deux étages et des combles. Il était pourvu d'une roue motrice dite roue de côté qui mettait en mouvement 4 paires de meules pour la mouture du blé.

En avant du moulin et presque sur le même plan que la vanne motrice, existait une vanne de décharge ayant 1,90 m de largeur de 1,20 m de hauteur.

Il appartenait à cette époque aux sieurs Berthier Louis et Berthier Félix. Le dernier propriétaire fut M. Raverdeau.



Démoli par la suite, il reste encore un mur et le lavoir.

# LES MOULINS DE PONT-SUR-SEINE

Il y avait à Pont deux moulins, l'un à vent en haut de la colline du parc entre le château de Foujon et le bois et l'autre à eau sur la Seine à hauteur de la dernière maison de la ville au nord. Ils appartenaient tous deux aux Seigneurs.



*C'est sur cette colline que se trouvait le moulin à vent*

C'est ainsi qu'on apprend qu'en 1249, Thibaud IV Comte de Champagne achète un moulin à Pont et qu'en 1327 Gilles de Clamart vend au roi sa part d'un moulin à Pont.

La Seine procurait l'eau nécessaire pour faire tourner la roue par le moyen d'une écluse ou perthuis qui barrant la rivière en faisait remonter les eaux dans un canal. Celui-ci conduisait à ce moulin tandis que l'autre partie de la rivière était destinée à la navigation.

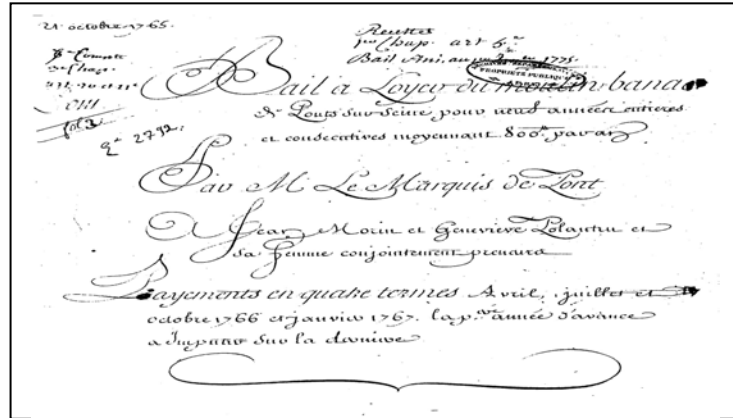


*Le moulin à perthuis était situé à cet endroit de la Seine au nord de la ville*

Mais en 1740, en une nuit les eaux emportèrent ce perthuis.

La destruction de ce moulin, dont l'entretien coûtait six fois plus que le droit de péage, a été un avantage pour la navigation, assurant plus de sûreté pour les marchandises, les trains de bois et leurs conducteurs.

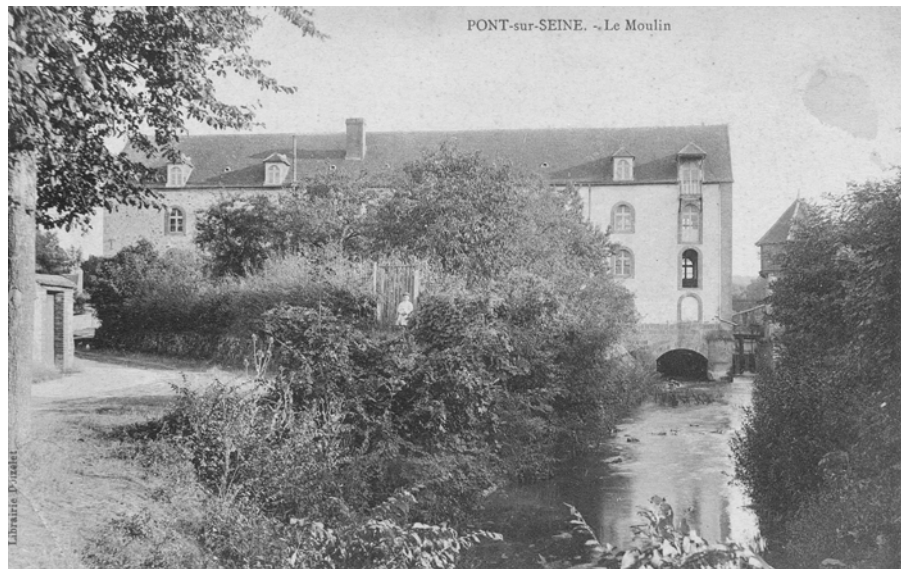




Plusieurs baux furent passés à l'étude de Maître MARCILLY, entre autre ceux de 1665 par le Marquis de BOUTHILLIER et Jean MORIN, meunier et celui de 1775 par le Prince de SAXE et Edme BLASQUES, meunier

En 1836, lors d'une enquête publique les frères Casimir Perier, propriétaires du moulin demandèrent l'autorisation de faire quelques aménagements sur ce cours des Mazignots dans l'intérêt de leur moulin, mais aussi de celui des habitants qui profitèrent de tous les avantages de cette rivière située au cœur de la ville.

Puis en 1840, ils décidèrent d'en reconstruire un plus moderne, monté à l'anglaise et mu par une roue à aube de la force motrice de 30 chevaux. Il disposait alors de quatre paires de meules.



Cette belle bâtisse fut bombardée en 1944. Ne restent qu'un pan de mur et la tourelle.



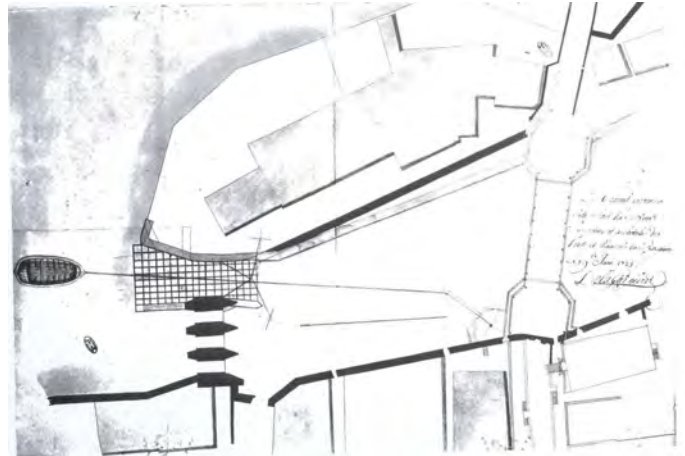
# LES GRANDS MOULINS DE NOGENT-SUR-SEINE

Les Grands Moulins à propulsion hydraulique qui barrent la Seine de leur bâtiment en briques grises et roses sont les plus anciens de la région. Une tradition fait remonter leur origine à la période du Haut Moyen Age.

Le droit d'élever un moulin était un privilège féodal. Les incursions normandes du IX<sup>ème</sup> siècle sèment la terreur. En 845 et 846, Paris, dont les remparts étaient ruinés, avait connu les horreurs du pillage et de l'incendie, ainsi que l'Abbaye mérovingienne de Saint-Denis. En 859, devant une nouvelle menace d'invasion, les moines quittent le monastère et s'installent dans la « Villa de Nogent-sur-Seine ». Le roi, Charles le Chauve, leur donne le village de Marnay à charge de construire un prieuré (Charte de 859), et par un diplôme de 862 leur accorde la jouissance du revenu en provenance « des Moulins et des Brasseries de Cervoise de Nogent-sur-Seine ».

Nous ne connaissons pas l'aspect des Moulins du IX<sup>ème</sup> siècle, mais leur situation était privilégiée. Dotés d'une force motrice abondante, dans un excellent rayon de production céréalière, ils connaîtront un développement continu.

Chaque Nogentais était tenu de faire moudre son grain contre une redevance nommée « le droit de moute ». Les Moulins de Nogent ne portèrent pas de nom particulier, bien qu'un registre de comptes de 1419 à 1426 indique : « des moulins et pertuis de la Baschère à Nogent-sur-Seine ». Le mot, ultérieurement transformé en « Béchère », désigne un lieu où se déverse le trop plein des eaux, d'où le nom de Faubourg Béchereau à l'ouest de Nogent.



Plan des moulins en 1725

Construits en bois sur pilotis, ils seront épargnés par l'incendie qui détruisit en grande partie la ville en 1442. En trois siècles leur importance avait déjà décuplé. Malheureusement ils périrent quand même par les flammes en 1629 et seront reconstruits en mai 1635 par Bouthillier de Chavigny qui améliore l'équipement ajoutant une paire de meules aux deux existantes.



Les moulins avant l'incendie de 1907

La Seigneurie et ses moulins baient retour au domaine royal. Louis XIV céda au Maréchal Duc de Noailles en charge la restauration des pertuis et entreprit de modifier l'aspect extérieur des bâtiments, les habillant de pierres grises avec un toit mansardé recouverts deardoises.

Les Moulins de la Baschère, loués 192 livres en 1419, en valent plus de 5 000 en 1748. En janvier de cette même année, Louis XV concède aux religieux Célestins de Paris la jouissance des Moulins de Nogent, à condition qu'ils remettent en état le canal de navigation entre Troyes et Nogent. Cette réfection s'avère ruineuse et les Célestins restituèrent les Moulins au roi en décembre 1770.

Louis XVI prit la décision de vendre les Moulins aux enchères, mais devant l'état de délabrement, ils ne seront adjugés que deux ans plus tard en 1777, après un âpre duel entre le baron Cacheleux et deux bourgeois nogentais, Jean-Auguste Duval et Jean-Joseph Jaumon. Ces derniers l'emportèrent, s'engageant à verser au roi une rente et à effectuer les travaux. En 1780, Duval devient seul propriétaire. En 1792, ruiné par le lourd investissement, il fermera les portes des pertuis en 1794.

Après les heures sombres de la révolution, l'activité reprend ; en 1804, pour la première fois depuis des siècles, les Moulins Royaux de Nogent sont aliénés au profit d'un particulier, Jean-Baptiste Duval. Mais, fatigué, il vend les Moulins le 27 février 1805 moyennant 108 000 livres à Monsieur Mony et aux deux frères Delaunay. Les trois hommes exploitent les Moulins sans innovation. Monsieur Mony meurt le 2 juillet 1827, sa part revient à sa fille Madame Chasseriau ; son gendre, Nicolas Marcotte, rachète la part des frères Delaunay et devient l'unique propriétaire. Il entreprit d'importants travaux, équipant les Moulins d'une nouvelle meule révolutionnaire.

En 1837, les héritiers Marcotte revendent les Moulins à Madame Chasseriau qui apporte de nouvelles améliorations, faisant élever un bâtiment de trois étages au-dessus des vannes du pertuis de la rive gauche, sur une hauteur de 13 mètres et 34 mètres de longueur. Equipés de 15 paires de meules, les Moulins produisent 50 000 quintaux de farine par an et emploient 25 ouvriers.

Quand Madame Chasseriau décède en mars 1843, son fils, Louis-Augustin, rachète l'exploitation et la dirige pendant 37 ans. Le 27 Novembre 1880, il la cède à Pierre Sassot, déjà propriétaire du Moulin de la Chapelle Godefroy depuis 14 années.

En 1883, aidé de ses deux fils, Paul et Léon, il décide de déposer les meules de l'usine et installe 20 appareils à cylindre.



*La Chapelle Godefroy*



*Passerelle aérienne reliant les moulins aux bâtiments de stockage de grains*

Cet élément de progrès s'avèrera définitif. Deux vastes bâtiments de stockage de grains sont construits rue de la Poterne à Sel reliés par des passerelles aériennes.

En 1901, ils édifient un silo en ciment à la pointe de l'île, d'une contenance de 5 000 quintaux. De puissantes génératrices électriques produisent l'énergie nécessaire au fonctionnement de la Chapelle Godefroy.

Dans la nuit du 1<sup>er</sup> Décembre 1907, à 22 heures, un violent incendie dû à un court-circuit, fera disparaître les Moulins de Nogent devant les Nogentais épouvantés.

Huit mois suffiront aux frères Sassot pour rebâtir l'usine sur des bases entièrement nouvelles. L'entrepreneur Corcelle de Nogent y travaillera, dirigé par l'architecte de Romilly-sur-Seine, Monsieur Clément. La maison « Demay Frères de Reims » est chargée de la construction des silos et planchers en ciment.

Les nouveaux Moulins enjambent la Seine, qu'ils « absorbent » par 5 vannages. La façade principale se développe sur une longueur de 70 mètres et une hauteur de 28 mètres, avec un sous-sol, un rez-de-chaussée et 4 étages surmontés d'une terrasse ; de très hautes baies vitrées laissent passer la lumière. Le soubassement est construit en pierres de Chatillon qui a résisté aux incendies de 1629 et 1907, la partie supérieure est en meulière recouverte de briques grises et roses. Des conduits d'écoulement des eaux pluviales courent le long des pilastres et se terminent en gueules de lion.



*Les nouveaux moulins*

Une tour se dresse à l'extrémité Sud, avec sa belle horloge. Elle abrite un ingénieux système de sécurité avec un château d'eau en cas d'incendie.



*Tour des moulins avec sa belle horloge*

Cette superbe architecture abrite des trésors de technologie à tous les niveaux : des turbines américaines et une turbine Fontaine ont été mises en place par Teisset-Brault et Chapron, constructeurs mécaniciens installés à Chartres. La nouvelle unité de production a une capacité d'écrasement de 800 quintaux par jour, en faisant l'une des plus performantes d'Europe.



*Turbines alimentant les moulins*

Les Moulins de Nogent reconstruits en 1908 sont l'un des chefs

d'œuvre de l'architecture industrielle de la minoterie du début du siècle.

Le 30 juillet 1919, les « Etablissements Sassot Frères » donnent naissance à la « Société Anonyme des Grands Moulins de Nogent », dont le groupe Vilmain devint majoritaire. Après plusieurs changements de dénomination, en 1951, la raison sociale prit le nom de « Société Anonyme des Moulins de Nogent », filiale du groupe Vilmain, puis en 1980 « Société des Moulins Régionaux », rattachée aux Grands Moulins de Paris. En 1982, elle devient la « Société Toulousaine de Minoterie - Moulins de Nogent-sur-Seine », dépendant des Grands Moulins de Paris. Le groupe Bouygues les rachète en 1989.



*Démolition du bâtiment des « verres »*

En 1988, d'importants travaux seront nécessaires pour consolider les soubassements de ce bel édifice.

La capacité journalière des Moulins en 1990 était de 2 400 quintaux avec un effectif de 28 personnes. La minoterie cesse son activité en Septembre 1990 provoquant une grande inquiétude dans le Nogentais.

Le groupe Soufflet rachète les Moulins aux Grands Moulins de Paris en 1993, y installe des bureaux, et dégage le beau bâtiment des « verres » ajoutées par la suite.

L'histoire des Moulins de Nogent, au-delà de ses 12 siècles d'existence, peut se poursuivre pour le bonheur des Nogentais et des visiteurs.

# LES ANCIENS MAGASINS A BLÉS DE LA MOTTE TILLY UNE ANNEXE DES MOULINS DE NOGENT-SUR-SEINE

En 1771, un rapport expose au roi Louis XV la nécessité « *d'établir dans les environs de Nogent, un magasin de dépôt pour y mettre les grains nécessaires à l'approvisionnement de Paris...* ». Mr de BOULLONGUE, conseiller d'Etat ordinaire au Conseil Royal des Finances et Mr LEFEVRE d'ORMESSON, tous deux « *procureurs spéciaux commis, ordonnés et députés par le roi* », proposent à sa Majesté une grande maison, à la sortie du village de La Motte Tilly, appartenant à l'abbé Joseph Marie TERRAY. Il y a là un corps de bâtiments qui pourrait très bien accueillir ces magasins. En voici une description : « *trois corps de bâtiments dont un au fond de la cour dont le mur de derrière est mitoyen avec les bâtiments de la ferme et les deux autres en ailes sur la cour, laquelle est fermée sur le devant par un mur de clôture* ».

Sa Majesté, « *après en avoir fait faire visite et estimation* », en aurait fixé le prix à 110.000 livres. Le contrat est passé le 18 mars 1771 devant M<sup>o</sup> DUCLOS DUFRESNOY, notaire à Paris. Sa Majesté déclare qu'elle n'entend pas réunir la maison en question au domaine royal, mais qu'elle se réserve la faculté d'en disposer « *quant et aussy qu'elle le jugera à propos* ».

Un dessin de LA BRUNIERE de 1774, conservé au château, nous donne une idée de ces magasins.



21 octobre 1774, « *Mr L'abbé TERRAY, sous prétexte des magasins qu'ils avaient loués à sa terre de La Motte Tilly aux compagnies chargées d'achats et d'emmagasinement de bleds pour le compte du roi, avait fait faire un chemin magnifique, depuis le grand chemin jusque chez lui, avec des ponts et des quais etc... On assure que cette dépense est de 4 à 500.000 francs. On veut aujourd'hui la lui faire payer, comme tournant à son profit uniquement et l'on assure que sa majesté l'a décidé ainsi...* ».

En août 1775, une minute d'arrêt du Conseil nous apprend que « *cette maison ne sert plus aujourd'hui à l'usage auquel elle était destinée* ». Elle devenait inutile. « *Il a paru convenable d'en ordonner l'aliénation à perpétuité ... au plus offrant et dernier enchérisseur, pour que sa majesté en retire un revenu et soit déchargé des réparations d'entretien* ». Le 21 prairial an 2 (1794), une visite et une estimation des magasins ont lieu.

Les registres paroissiaux nous donnent des noms d'employés aux magasins :

Entre 1766 et 1769, on note la présence de Nicolas LA FORGE, garde des magasins du Roy.

Jacques GROBBOIS, originaire de Beaugé, diocèse d'Angers. Il est employé aux magasins entre 1768 et 1774.

En 1769, il est dit « *boulangier à La Motte Tilly* ».

Jean SIMONEAU est qualifié de « *directeur des magasins du roy* » entre 1772 et 1773.

François BLONDET est cité en 1772.

Jacques BERNARD est directeur des magasins en 1779.

Un dossier conservé aux archives départementales nous donne une idée de l'activité qui régnait dans ces magasins. Le 11 juillet 1771, les magasins sont vides. On attend trois bateaux pour les remplir. Le 29 du même mois, deux bateaux accostent. Sur 1200 sacs, il s'en est trouvé 200 de mouillés. Les grains avaient contracté une odeur importante. Les sacs sont mis de côté.

Nous ne connaissons pas l'origine des grains qui arrivaient au port. Par contre, les sacs de froment repartaient, soit sur la région parisienne, soit ils étaient achetés par l'intendant de Champagne pour être distribués dans les grandes villes (Langres, Châlons, Vitry), comme l'atteste un état de frais de chargement, daté de juillet 1771.

Aujourd'hui, ces bâtiments n'existent plus. Déjà, les inventaires révolutionnaires de 1794 ne parlaient plus que d'un pavillon. Ce dernier sera démoli en 1812.

# LES MOULINS DE L'ARDUSSON

L'Ardusson est une petite rivière qui prend sa source dans l'Aube à Saint-Flavy. Long d'une bonne vingtaine de kilomètres, il se jette dans la Seine, passant sous un dernier pont, derrière le château de Bernières proche de Nogent-sur-Seine.



Son débit, jadis important, avait permis l'installation de plusieurs moulins. Il est d'ailleurs difficile d'en connaître le nombre exact. La carte de Cassini de la région, (milieu du 18<sup>e</sup> siècle), fait état de 9 ouvrages. Pourtant M. Pierre Huguenot, auteur d'une brochure sur St-Flavy et son histoire, a retrouvé des traces d'un moulin à chanvre dans son village. M d'Arras actuel propriétaire du moulin de St Martin de Bossenay, détient des pièces d'archives situant la construction avant 1700. M. Roland Barat, dans son article sur les moulins de St Aubin signale la présence d'au moins 3 moulins sur sa commune. Or ces 5 moulins n'apparaissent pas sur la carte de Cassini. Oublis ? Est-ce que les étoilles à 6 branches utilisées pour représenter les moulins se confondent avec les autres dessins de la légende (exemple : église collée au moulin) ?

Jacques Lill, auteur regretté du livre « Marigny-le-Châtel, mon village », avait commencé des travaux sur l'Ardusson qu'il a légués à la MJC Maison Pour Tous de Marigny.

Partant de ces notes et en les complétant grâce aux travaux de M. Huguenot et M. Barat, nous allons essayer de dresser une liste la plus complète possible en allant de la source vers l'embouchure à Bernières.

1. Moulin de **St-Flavy**, moulin à chanvre.
2. Moulin de **Marigny-le-Châtel**, moulin à blé construit sur l'Ardusson. Il a cessé son activité vers 1945 alors qu'il était devenu atelier de bonneterie. Devenu résidence privée, il a gardé son aspect extérieur, son bief mais ne conserve aucun vestige important.
3. Le **Moulin Rouge**, situé entre Marigny et St Martin, a conservé sa digue et son chenal. Le bief d'amont s'engage sous l'actuel chemin qui mène à Ossey-les-Trois-Maisons. Moulin probablement démoli vers 1910.
4. Le moulin de **la Mardelle**, situé entre St-Martin et Ossey, a complètement disparu. Seul un vestige de mur subsiste, pris dans la végétation.
5. Le moulin de **St Martin**, ancien moulin à blé, a cessé son activité vers 1950. Il a conservé son bief, sa roue à aubes, ses meules et engrenages et sa « trémie » en bois dans laquelle on versait le grain à moudre.
6. Le moulin de **Bossenay** a conservé son aspect. Sur la photo, on aperçoit à gauche, la vanne d'étiage, et au centre l'appentis dans lequel était installée la roue à aubes.
7. Le moulin de **Bossuot** se trouvait sur la commune de Corduan. Ancien moulin à blé disparu vers 1910.
8. Le moulin de **Bassin**, sis à La Fosse, a pris le nom d'un lieu-dit. Moulin à blé, il a été reconverti grâce à l'ingéniosité de son meunier, en moulin à huile pendant la période 39-45.
9. Le moulin des **Jossous** (ou Jossons) est situé rue du moulin à la Fosse. Son bâtiment est intact mais vétuste. Il a cessé son activité après 1945.
10. Le moulin de **St Loup de Buffigny**, situé sur les finages de La Fosse et de St Loup a été démoli en 1945. A sa place se trouve une résidence appartenant à la famille Ricordeau.
11. Le moulin de **Ferreux** a cessé son activité vers 1910 et a été démoli vers 1920. Son origine est sans doute la même que celle du château de Ferreux. Restent un déversoir et ... la rue du Moulin.
12. Le moulin de **Quincey** s'est arrêté de fonctionner après 1945. Bien conservé, il a été restauré pour devenir une résidence. Appentis et biefs sont encore visibles.
13. Le moulin de **l'Abbaye du Paraclet** a cessé de fonctionner vers 1888. Primitivement construit en même temps que l'abbaye et la ferme au 12<sup>e</sup> siècle, puis agrandi voire reconstruit tel qu'on le connaît actuellement.
14. Le **Moulin Neuf**, situé à l'entrée de St Aubin, était déjà cité en 1376. Sa chute de 2,10m de haut actionnait 3 paires de meules. Il est devenu maison d'habitation.
15. Le Moulin du **Presbytère** : même s'il n'a retrouvé aucun document, M. Barat est formel, ce moulin a bel et bien existé. Il se situait derrière l'ancien presbytère contigu à l'église.
16. Le **moulin Chantréau** possédait 2 paires de meules. Il y a encore quelques années, il était devenu boulangerie dont le propriétaire, chose curieuse, s'appelait également Chantréau.
17. Le **moulin de La Chapelle Godefroy** est la dernière construction que l'on trouve sur l'Ardusson. Il comportait 6 paires de meules et est le dernier vestige de ce que furent le domaine et le château, déjà cité en 1147. Il a été transformé en hostellerie après la seconde guerre mondiale.

# LE MOULIN DE MARIGNY LE CHATEL

C'est encore une fois à Jacques Lill que nous allons emprunter les quelques renseignements qui suivent :  
« Dans la traversée de Marigny, l'Ardusson se divise en plusieurs bras : le plus souvent, des fossés creusés par la main de l'homme et qui servaient d'enceinte au château ; ils ont été partiellement comblés et ont perdu beaucoup de leur importance. »

« Il est signalé en 1531, derrière le château, un étang faisant tourner un moulin, peut-être celui de la ferme du « Moulin » : le carré d'eau devant la ferme formant un petit étang. »

Il est vrai que sa localisation, derrière le château, fait penser à l'actuelle maison qui se trouve à l'extrémité de la rue Gambetta mais alors pourquoi n'apparaît-il pas sur la carte de Cassini datant du milieu du XVIIIème ? Etait-il en ruines ? Y a-t-il confusion avec celui du « Moulin Rouge » qui, lui, figure avec son étang, sur la même carte ? Dans ce cas, « derrière le château » correspondrait à une distance de trois bons kilomètres !

D'autre part, Jacques Lill mentionne un second moulin à farine appartenant à M. Isaac Gatouillat construit sur deux coudes de la rivière en 1842.



Moulin de Marigny le Châtel - 2005

Une carte de 1810 fait état d'un lieu-dit « Petit moulin » à quelques centaines de mètres du château. Est-ce par opposition avec le « Grand Moulin » qui serait le « Moulin Rouge » ?

M. Alvès dos Santos, dans son étude de patrimoine industriel pour un inventaire général datant de 1998 semble formel. Pour lui, le moulin à farine de Gatouillat est bien l'ancêtre de la maison jouxtant la ferme du Moulin :

Dénomination	<u>moulin à farine</u>
Parties constituantes	<u>atelier de fabrication</u> 2è quart 19è siècle
Auteur(s)	<u>maître d'œuvre inconnu</u>
Historique	Gatouillat fait construire un moulin à farine, sur l'emplacement d'un ancien moulin en ruines, peu avant 1850. Ce moulin semble être agrandi vers 1870, puis abrite une usine de bonneterie entre les deux guerres sous la direction de Guichard-Marin, qui possède une autre usine (étudiée) à Marigny-le-Châtel. La cessation de l'activité industrielle de ce bâtiment intervient au milieu du 20è siècle et a laissé place à une ferme jusqu'à nos jours.
Description	Atelier de fabrication à un étage carré élevé en briques et percé de baies en plein cintre au premier niveau, couvert d'un toit à longs pans à croupes.
Gros œuvre	brique

Inventaire général 1998

Les restes du moulin se limitent à la vanne d'étiage du bief d'amont visible de la route.

A l'arrière et devant la maison, on s'aperçoit que le passage de l'eau qui actionnait le moulin (actuelle aile gauche de la bâtisse) a été busé. Plus de roue, plus d'engrenages mais comme l'écrit Jacques Lill, « une résidence qui a gardé son originalité d'ancien moulin ».

# LE MOULIN DE SAINT-MARTIN-DE-BOSSENAY

Actuel propriétaire, M. d'Arras a réuni de nombreuses archives (actes de vente, décisions de justice, actes de naissance...) lui ayant permis de retrouver la vie de son moulin. Historien de profession, il nous dévoile ses secrets :

La plus vieille trace officielle de ce moulin date de 1712. Il s'agit de l'acte de naissance d'un certain Simon Brouillard, fils d'Edmée Hazouard et de Philibert Brouillard, meunier à St Martin. Cependant la construction de l'ouvrage semble antérieure à 1700. En effet, une étude du cadastre prouve que la rivière a été détournée de son cours normal et qu'un bief d'environ 300m de long a été spécialement creusé pour apporter suffisamment d'eau en bonne place. La propriété afférente au moulin a une forme triangulaire dont la pointe se situe de l'autre côté de la route actuelle. C'est donc avec le moulin ou peu de temps après qu'un pont a été construit par le propriétaire de l'époque. Des décisions de justice nous indiquent que ce pont dût être réparé une fois en 1718, une deuxième fois en 1801. Il fut également reconstruit en 1904 lorsque la commune en prit possession. On peut donc penser que ce pont ayant une longévité de 100 ans environ, fut construit pour la première fois bien avant 1718, plaçant ainsi l'origine du moulin vers les années 1650 et peut-être même avant ?



*Moulin de Saint Martin - 2005*

Un acte de vente de 1832 mentionne pour la première fois l'expression « moulin faisant de blé farine ». Il précise également que le corps du logis est couvert de tuiles tandis que la ferme attenante possède un toit de paille. Si on ne parlait pas de plus-value à l'époque, on peut cependant remarquer que certains propriétaires plaçaient leur argent dans l'immobilier puisque 3 actes de vente successifs (1832, 1838, et 1847) mentionnent les prix suivants : 9000 fr, 12900 fr, et 14000 fr.

En 1886, les archives sont très claires quant à la description du moulin. On retrouve l'expression « blé à farine » mais aussi des termes plus techniques : « moulin monté d'une paire de meules, demi-anglaises, garnie de ses tournants, virantes et travaillantes avec un arbre de transmission pour l'extérieur ». (A noter que cet axe est encore visible actuellement). La description de la maison du meunier n'en est pas moins précise et correspond pratiquement à celle existant de nos jours.

Vers 1920, un propriétaire féru de modernisme, Lazare Bossuat, apporta de profondes transformations au moulin puisqu'il devint producteur d'électricité. La turbine qu'il fit installer permit le fonctionnement du moulin lui-même mais aussi celui d'un palan à moteur électrique qui facilita la montée des sacs de grain. Il éclaira son logis, le presbytère et la salle de patronage. Il fit également monter l'eau au-dessus de sa ferme, permettant ainsi à ses animaux d'être les premiers à disposer de l'eau courante. A cette époque, la fabrication de la farine était délaissée et c'est une sorte de son, obtenu en écrasant le plus souvent de l'orge, que l'on fabriquait pour la nourriture des animaux.

Après la seconde guerre mondiale, époque où un prisonnier allemand logeant dans la pièce du fond s'occupait de la turbine, les activités du moulin périclitèrent. L'électricité présente dans les fermes permit aux agriculteurs d'alimenter leurs propres machines à moudre le grain.

Le moulin devint maison d'habitation regorgeant de trésors : meules, axes, engrenages que les différents propriétaires ont eu la bonne idée de laisser en l'état.

Avec M. d'Arras et son épouse, il est en de très bonnes mains et nous profitons de cette tribune pour les remercier de leur instructif et chaleureux accueil.

# LES MOULINS DE LA NOXE

## INTRODUCTION

### LA NOXE, SOURCE D'ENERGIE INSOUPCONNEE...

La Noxe est un petit ruisseau qui sort de terre à Nesle-La-Reposte, dévale une suite de coteaux boisés, s'aligne en traversant Villenauxe, La Rue, Barbuise et Courtavant, puis va mêler ses eaux à celles de la Seine aux environs de Nogent.

On est séduit par le charme de son paysage, la vallée profonde et romantique qu'il a creusée en contrebas de Nesle, son clapotis joyeux et ses rives fleuries dans la traversée des bourgs et villages, les peupliers bruissants et les grasses prairies qui le bordent dans sa partie aval...

Mais à le voir aujourd'hui si calme, si discret, on a du mal à croire que par son énergie, il ait pu faire tourner jusqu'à 17 moulins le long de son parcours d'à peine vingt kilomètres et qu'il ait constitué ainsi, pendant plusieurs siècles, un élément essentiel de l'économie locale.



La Noxe à son entrée à Dival

Car les communautés installées sur ses rives avaient une absolue nécessité des produits de ces moulins : la farine bien sûr, mais aussi le drap qui y était foulé et le tannin, nécessaire à la fabrication du cuir, qui était extrait par broyage des écorces de chênes.

### LES ECCLESIASTIQUES A L'ORIGINE DES MOULINS...

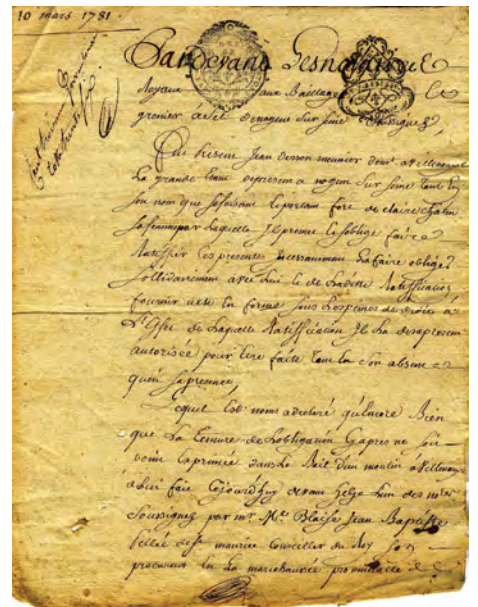
Les ecclésiastiques ont eu une part prépondérante dans l'installation des moulins.

Ainsi, lors de leur installation sur les terrains que leur donne le Comte de Champagne au 12<sup>ème</sup> siècle, les moines Augustins n'hésitent pas à détourner le cours de la Noxe dans le but d'assainir l'emplacement qui est marécageux, mais aussi de disposer à proximité de moulins qu'ils construisent en même temps qu'une première chapelle et qu'un prieuré, à l'endroit même de ce qui deviendra plus tard le centre de Villenauxe.

Les moines Bénédictins de l'Abbaye de Nesle-la-Reposte donneront, pour leur part, un essor considérable aux moulins après qu'ils aient reçus en donation, à la fin du 13<sup>ème</sup> siècle, la vallée amont de la Noxe, de Nesle à Villenauxe. Comprenant le parti qu'ils pouvaient tirer de cette portion de ruisseau, ils y installent de nombreux "saults d'eau", c'est-à-dire des biefs, aménagés pour concentrer l'énergie hydraulique sur une roue. Ils fonderont ainsi 6 moulins en amont de Villenauxe et 5 intra muros, dont beaucoup existent encore.

### UN MODE DE PROPRIETE COMPLEXE ET CONFLICTUEL...

Les moines se contentaient généralement d'accorder à des tiers le droit de construire et d'exploiter les moulins sur le cours d'eau leur appartenant, contre paiement de rentes perpétuelles. Ces rentes étaient acquittées une ou deux fois par an en nature ou en argent.



Fac-similé d'un bail de moulin



Charte de 1564 relative à l'aliénation d'une rente sur le moulin de Cutesson, destinée à financer les guerres de Religion

Les tiers, qui exerçaient la propriété des moulins, étaient le plus souvent étrangers à Villenauxe et à la meunerie; bourgeois de Sens, Troyes, Provins... ils investissaient dans cette activité pour en tirer les revenus du fermage qu'ils consentaient à un meunier, artisan local qui "conduisait" le moulin.

Ce système de propriété grevée de rente était une source de conflit permanent. En effet, les héritages des propriétaires initiaux étaient souvent maintenus dans l'indivision sur de très longues périodes, ce qui multipliait le nombre de débiteurs des moines. Ces derniers s'échinaient à recouvrer le montant de leurs rentes auprès des héritiers indivis, qui pouvaient être plusieurs dizaines et, souvent, oubliaient d'honorer leurs obligations.

sur ordre du Roi Charles IX, au titre d'une opération d'aliénation des biens de l'église destinée à renflouer les caisses de l'Etat. Nos Bénédictins ne se découragèrent pas et plaidèrent près d'un siècle pour recouvrer une partie de leurs droits.

Les rentes elles-mêmes étaient négociables. La plupart de celles que possédaient les moines de Nesle sur leurs moulins furent vendues d'autorité en 1563,

Les rentes seront encore vendues en 1791, définitivement cette fois, à titre de Bien National. La Révolution mettait définitivement fin au système de propriété hérité de la féodalité.

## UNE ACTIVITE ECONOMIQUE VITALE POUR LA REGION...

Une délibération d'un conseil municipal du 21 septembre 1792 auquel participaient, pour un problème ponctuel, 12 propriétaires de moulins de la Noxe et leurs meuniers, mentionne que ces moulins "...convertissent en farine les blés nécessaires à la subsistance de 26 villages qui représentent avec cette ville une population de neuf mille âmes dans les temps ordinaires et dans les temps des fortes gelées à trente village, ce qui donnent une population de plus de douze mille âmes, pourquoi le ruisseau de cette ville ne gèle presque jamais...". C'est dire l'importance économique que revêtaient ces moulins pour la vie de toute la région.

Peu avant la Révolution, leur activité faillit d'ailleurs s'étendre bien au-delà de cette limite. En effet un procureur de Sens, Pelée de Saint Maurice, acheta le moulin de Cutesson en 1778 avec l'intention de le "faire travailler pour l'approvisionnement de Paris." Ce projet, qui s'inscrivait dans l'esprit des réformes introduites par Turgot pour libérer le commerce des grains, se heurta au monopole que le seigneur de Villenauxe exerçait alors, en vertu d'un privilège féodal, sur la mouture du blé. Un procès suivit qui donna raison au propriétaire du moulin mais aboutit trop tard pour que le projet se réalise avant la tourmente de 1789 dans laquelle il fut emporté.

## UNE ACTIVITE QUI S'ETEINT DANS LES ANNEES 1960...

L'activité des moulins décline dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Les propriétaires en conserve parfois le mécanisme en lui donnant un nouvel usage : scierie ou pétrin hydraulique, meule à repasser les outils, générateur d'électricité... Le dernier moulin à céréales, utilisé en tant que tel, est le moulin St Vincent qui a fermé ses portes en 1966.

La mémoire des 17 moulins "historiques" nous est aujourd'hui rappelée par 11 bâtisses qui ont subsisté et que leurs propriétaires ont, pour la plupart, su entretenir ou restaurer avec un goût très sûr et aménager en habitations au charme bucolique.

Allons maintenant à la découverte de ces moulins, disparus ou existant, en nous laissant guider par le courant de la Noxe, de sa source, au Nord, à sa rencontre avec la Seine, au Sud.

# LES MOULINS DE NESLE-LA-REPOSTE

On recense 5 moulins sur le territoire de Nesle-La-Reposte, dans le département de la Marne.

## LE MOULIN DE LA SOURCE VAUNOISE

A la source de la Noxe était le Moulin de la source Vaunoise, du nom que l'on donnait au ruisseau dans sa partie amont. On l'appelait ensuite Noxe, c'est-à-dire Nuit, lorsqu'il entrait dans l'ombre de l'épaisse forêt de Nesle, puis Balbutia en arrivant aux environs de Barbuise.

La trace de ce moulin est ténue : quelques pierres d'un mur à proximité de la source de la Noxe. Son histoire a disparu des mémoires. On rapporte seulement, sans grande certitude, qu'il se serait nommé aussi le moulin des Forges.



*La source de la Noxe (début 20<sup>ème</sup> siècle)*

## LE MOULIN DE L'ABBAYE



*Moulin de l'Abbaye de Nesle-la-Reposte*

Plus certaine est l'existence du Moulin de l'Abbaye parce que son bief et une partie de son bâtiment, reconvertie en maison d'habitation existent toujours.

Le moulin était situé dans l'enceinte de l'Abbaye, au Nord de l'église abbatiale dont les ruines dominent toujours le site et du bâtiment prévôtal, grosse bâtisse restaurée qui constitue aujourd'hui une autre propriété privée.

## LE MOULIN BARBOTTE

Quelques centaines de mètres en aval de l'Abbaye se trouve le Moulin Barbotte, magnifique propriété privée nichée dans un vallon de verdure, à laquelle on accède par un petit pont de bois situé face à la Fontaine St Blanchard, bien connue des promeneurs.

## LE MOULIN DES ROCHES

A un kilomètre environ de là, on découvre un pavillon d'une architecture très particulière, bâti sur un terrain qui présente la caractéristique d'être partagé entre les départements de l'Aube et de la Marne. Il s'agit d'une partie des bâtiments de l'ancien Moulin des Roches, moulin à blé reconverti entre les deux guerres en usine de bonneterie, puis démoli dans les années 50 après avoir servi de lieu de détention des prisonniers allemands.

## LE MOULIN DE LA CHAPELLE

Poursuivant la route vers Villenauxe, se trouve à quelques centaines de mètres à gauche le Moulin de la Chapelle, ainsi nommé parce qu'une chapelle dédiée à St Roch avait été édiflée à proximité, après la peste meurtrière de 1530.

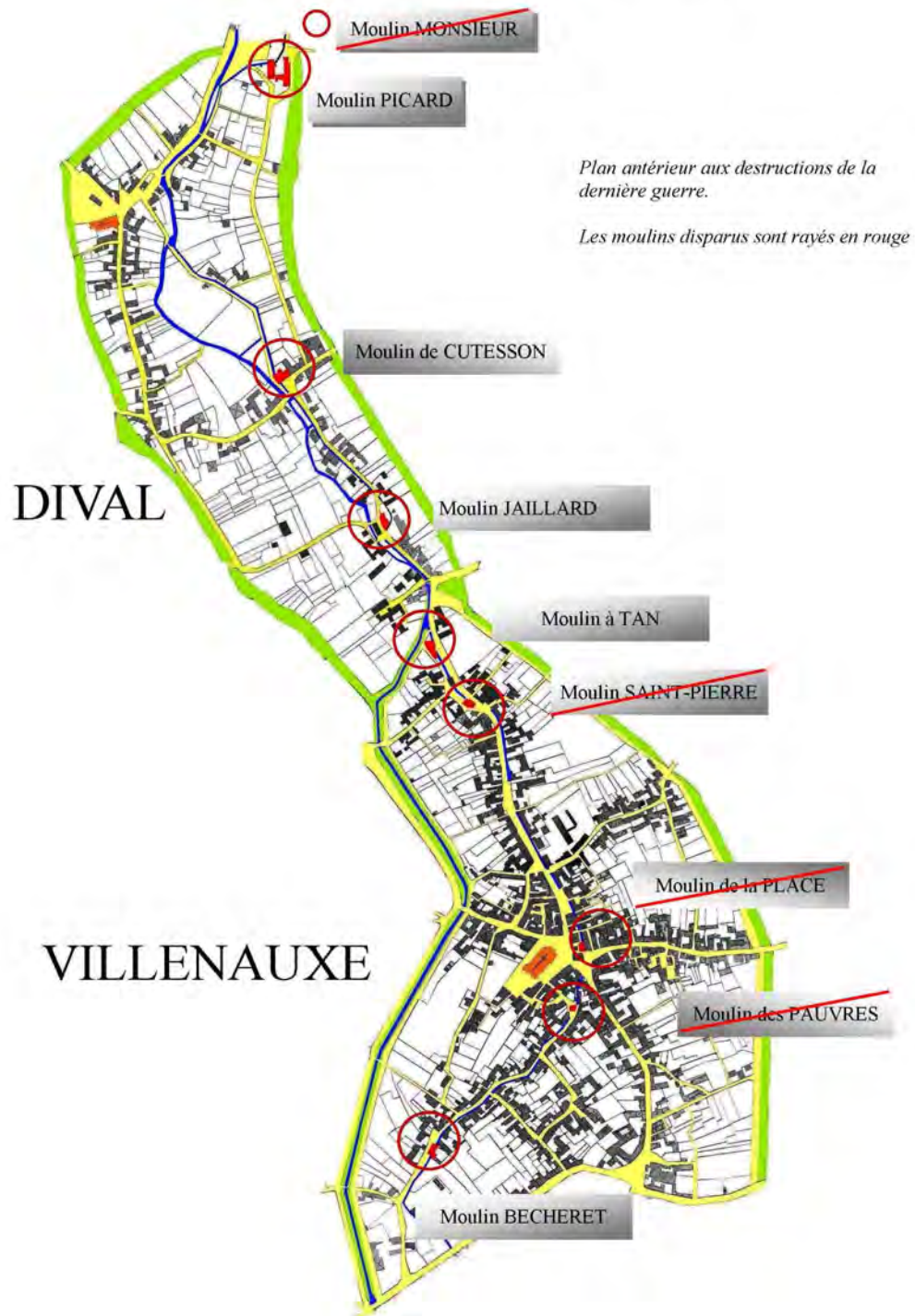
Il fût brûlé par les Cosaques lors de la Campagne de France en 1814.

Moulin à tan à l'origine, il fut plus tard converti en moulin à blé et utilisé comme tel jusqu'entre les deux guerres mondiales.

Dans le courant des années 1980 et 90, le moulin abritait une buvette et une chèvrerie. Cette activité est toujours exercée à proximité, mais plus dans l'enceinte du moulin qui appartient à un particulier.

# LES MOULINS DE VILLENAUXE-LA-GRANDE

## LES MOULINS DE VILLENAUXE-LA-GRANDE



## LE MOULIN MONSIEUR OU MOULIN BRIDOU

Le moulin Monsieur, ou Moulin Bridou, était le seul moulin de Villenauxe bâti hors des murs de la ville, près de l'entrée de Dival quand on arrive de Nesle-La-Reposte.

Charles de Villemontée, seigneur de Villenauxe, avait acquis ce moulin au début du 17<sup>ème</sup> siècle "*par décès du sieur Pierre Bridou*". Ainsi s'explique les dénominations successives du Moulin : "Bridou", du nom de l'ancien propriétaire; "Monsieur", par référence au nouveau propriétaire, seigneur de Villenauxe.

Il s'agissait d'un moulin à blé qui fonctionnait en temps normal avec l'eau de la Noxe, mais qui avait la particularité de pouvoir aussi utiliser l'eau d'une source toute proche.

Pour permettre la dérivation du courant de la source vers le moulin Monsieur mais aussi vers le moulin Picard qui était voisin, une pierre comportant plusieurs "goulots" avait été aménagée à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle. C'est ainsi que la source, antérieurement désignée sous le nom de "fontaine Coquibus", devint "fontaine des Trois Goulots", nom sous lequel elle est encore désignée de nos jours.

Le seigneur de Villenauxe a démoli le moulin Bridou en 1755 et en a échangé l'emplacement avec le moulin Picard en accord avec les Religieux de Nesle.

## LE MOULIN PICARD

Le moulin Picard présente la particularité d'être le seul moulin exclusivement alimenté par l'eau de la fontaine des Trois Goulots, dont il vient d'être question au chapitre précédent, et non par celle de la Noxe.



Le Moulin Picard (Photo Philippe Migeat)

Moulin à tan à son origine, il était ruiné lorsque les moines de Nesle le cédèrent en 1481 à Jean PICARD, à charge pour lui d'y construire une maison et un moulin à blé ; C'est de ce propriétaire que vient son nom actuel. Son autre appellation, **Moulin de l'Arbouin**, est tirée d'un lieu-dit proche de son implantation.

On a vu qu'il est devenu propriété du seigneur de Villenauxe en 1755 par échange avec le moulin Monsieur.

En 1796, il est vendu comme Bien National et passe en les mains de divers propriétaires.

A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, il est considérablement agrandi et transformé en usine de bonneterie qui emploie une quarantaine d'ouvriers et que l'on nomme couramment "l'usine de l'Herbouin".

En 1938, l'usine est cédée à la Coopérative Agricole de Villenauxe et sert de stockage des céréales jusque dans les années 1970 où il est vendu à un particulier et transformé en maison d'habitation.

## LE MOULIN DE CUTESSION



*Le Moulin de Cutesson*

Le nom du moulin de Cutesson apparaît pour la première fois dans une sentence du bailli de Meaux de 1425 relative à une affaire d'héritage. L'origine de ce nom n'a pu être déterminée. Il s'est aussi appelé **Gros Moulin**, parce qu'il a été le plus gros moulin de Villenauxe au 19<sup>ème</sup> siècle et **moulin St Vincent** du nom de la rue et d'une ancienne porte de Villenauxe situées à proximité.

Les nombreuses archives concernant ce moulin permettent de retracer les péripéties de son existence : il est saisi et vendu aux enchères par le prévôt de Chantemerle, en 1453, par suite de la déconfiture de son propriétaire; en 1563, il est aliéné comme bien d'église et vendu à un marchand de Troyes, Nicolas Angenost, au titre de mesures prises par Charles IX pour financer les Guerres de Religion; en 1778, son propriétaire, Pelée de St Maurice intente un procès au seigneur de Villenauxe contre le monopole que celui-ci exerce abusément sur le mouture des grains; En 1857, le propriétaire du moment, M. Lombard conteste à la commune la propriété d'un terrain qui borde le moulin, et qui constitue de nos jours l'avant-cour de celui-ci.

La trace est aussi conservée des nombreuses reconnaissances de rentes que les moines de Nesle-La-Reposte faisaient signer aux héritiers successifs du moulin et qui

montre la diversité de ceux-ci. Citons-en quelques uns, au hasard des siècles: Engremet de Fortmanoir, barbier de Provins; Jehan de Chantaloë, clerc à Paris; Baptiste Corrad, procureur à Troyes; Claude Grassin de Petitbois, conseiller au présidial de Sens; François Gouault, tanneur à Troyes; Nicolas Charles Bourgeois, prêtre chanoine à l'église St Urbain de Troyes; Blaise Jean Baptiste Pelée de St Maurice, conseiller du Roi en la maréchaussée de Sens, etc...

Ces personnages partageaient la propriété du moulin avec de nombreux héritiers collatéraux, de sorte qu'avant la Révolution de 1789, il existait une vingtaine de propriétaires indivis.

Le dernier propriétaire du moulin en fonction fut monsieur Marcel Delahaye, ancien maire de Villenauxe, qui cessa son activité en 1966. Depuis cette époque, le bâtiment est utilisé comme maison d'habitation par des particuliers.

## LE MOULIN JAILLARD

Le moulin Jaillard tient ce nom d'un de ses propriétaires. Initialement, il été désigné, comme en atteste une charte conclue en 1269 par un certain Pierre de Villonissa avec les moines de Nesle, sous le nom de **moulin de Cornoie**.

On le trouve aussi désigné sous le nom de **moulin de la Côte**, parce qu'il est situé au pied d'une petite côte, et **moulin Brûlé**, parce qu'il a été détruit par un incendie en 1910. A la suite de ce sinistre, son propriétaire l'a reconstruit et remis en état de marche. Après la guerre, il a été équipé d'une turbine qui lui a fournit le courant électrique pendant plusieurs décennies.

Le moulin est maintenant inclus dans les bâtiments d'une exploitation agricole. Tout le mécanisme en a été démonté et il ne subsiste plus que le bief et la chute d'eau.



*Le Moulin Jaillard*

## LE MOULIN A TAN



*Le Moulin à Tan*

Le moulin à tan est appelé ainsi parce qu'il servait à produire le tannin par broyage des écorces de chêne. Dans un Edit de 1537, par lequel François 1<sup>er</sup> autorisait Villenauxe à construire des remparts de protection, il est appelé **moulin de Boisan**, ce qui semble signifier la même chose. On le trouve aussi nommé moulin de **Casse-raine**, du nom d'un lieu-dit proche.

Ruiné à la fin du 15<sup>ème</sup> siècle, il est donné à bail par les moines de Nesle à Robinet-Descompte, à charge pour ce dernier de le réédifier et moyennant une rente de 33 sols et 4 deniers.

En 1673, il est cité comme moulin à farine.

A nouveau ruiné en 1690, il est donné à bail à Edmond Messageot à charge pour lui de le réédifier une nouvelle fois et d'en donner chaque année "huit petits septiers de seigle, une livre de cire, etc...". Il semble que le bâtiment qui existe encore de nos jours date de cette époque.

En 1763, le moulin est loué à Charles Théodore Geslin, marchand-tanneur à Villenauxe. C'est vraisemblablement à cette époque qu'il a à nouveau servi pour le broyage des écorces.

A la Révolution, le locataire achète le moulin, saisi et vendu comme bien national. Il restera propriété de la famille Geslin, tanneurs de père en fils, pendant un siècle et demi. Il passera ensuite entre les mains de plusieurs propriétaires.

Le dernier d'entre eux l'a restauré et aménagé en maison d'habitation. Il a conservé la roue du moulin que l'on peut voir à travers la porte barreaudée d'un appentis qui fait saillie sur le trottoir de la rue du Perrey.

## LE MOULIN SAINT PIERRE

Le moulin Saint-Pierre, ou **moulin de la Gouthuire** tire ses deux noms des lieux-dits à proximité desquels il était bâti.

Propriété des moines de Nesle jusqu'à la Révolution, il a été vendu en 1792, comme bien national à MM Corrard et Houillier.

Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, il n'était plus utilisé que pour repasser les outils puis a servi d'entrepôt aux établissements Jamain qui possédaient, par ailleurs, un magasin de graineterie au centre ville.

Durant la dernière guerre, il a été utilisé comme moulin à huile par M. Jeanson.

Dans les années 1950, la commune met à profit les reconstructions consécutives aux dommages de guerre pour restructurer la ville. La portion de ruisseau qui traversait le centre-ville est comblée et le moulin St Pierre, construit sur cette portion, est démoli en 1959. Son emplacement est aménagé en place publique, située au croisement des rues du Perrey et de la Chapelle Lorette.

## LE MOULIN DE LA PLACE

On l'appelait moulin de la Place parce qu'il était bâti sur la place centrale de Villenauxe; il avait aussi été désigné comme **moulin de la Halle**, car il était tout proche de la halle démolie en 1846.

Il semble avoir été édifié au 14<sup>ème</sup> siècle, au moment où une partie du cours de la Noxe est dévié vers le centre de la ville.

En 1412, il appartient à Aimé de CHOISEUL, seigneur de Montaignillon et en partie de Villenauxe. Il sert, à l'origine, de moulin à blé, mais on sait qu'il est ultérieurement un foulon à drap.

Au 19<sup>ème</sup> siècle, son mécanisme sert à actionner un pétrin de la boulangerie qui s'est installée dans ses bâtiments, et cela jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle.

Le bâtiment est démolé vers 1955, au moment de la reconstruction du centre de Villenauxe. Il est remplacé par la boulangerie située à l'angle de la rue de la Gare et de la place Clémenceau.



*Le mécanisme du Moulin de la Place servait, avant guerre, à faire tourner le pétrin d'une boulangerie*

## LE MOULIN DES PAUVRES

Le moulin des Pauvres se situait à l'intersection des rues Guillemot et Galantois qu'il obturait en grande partie. C'est pourquoi il avait été frappé d'alignement dès 1849.



*Le Moulin des Pauvres*

Utilisé comme moulin à blé, il avait été édifié par les Moines de Saint-Augustin au 14<sup>ème</sup> siècle en même temps que le moulin de la Place.

Affermé à divers particuliers, il avait été cédé aux Jésuites en 1710, puis au Collège Louis-le-Grand de Paris en 1762. Il avait ensuite été vendu, comme bien de la Nation en 1792.

En 1845 son mécanisme avait été modernisé et permettait de faire tourner deux paires de meules au lieu d'une dans l'ancien système.

En 1914, la Commune de Villenauxe l'avait acquis en vue de sa démolition, qui n'est intervenue qu'à la fin de la guerre, au printemps 1919.

Son emplacement est longtemps resté couvert par une simple dalle. La voirie n'a été définitivement aménagée, à son emplacement, qu'après la suppression du cours de la Noxe dans le centre de l'agglomération, vers 1956.

## **LE MOULIN BECHERET**

Le moulin Becherêt a aussi été désigné sous le nom de **Moulin Tacheron** (peut-être une déformation de "Bécherêt"), **Moulin d'en Bas** (car il était situé le plus en aval de l'agglomération) et **Moulin Guérard** (du nom de son propriétaire, au début du 19<sup>ème</sup> siècle).

Ce moulin avait été édifié par les Moines Bénédictins de Nesle, qui l'échangèrent plus tard avec le seigneur de Villenauxe. C'est ainsi qu'en 1412 il est signalé comme appartenant à Aimé de CHOISEUL, seigneur de Montaignillon et en partie de Villenauxe, et qu'il appartient encore, au milieu du 18<sup>ème</sup> siècle, au Marquis de St-CHAMANS, seigneur de Villenauxe.

Ce dernier le vend, le 6 Décembre 1769, à Louis DERSON, qui en était le meunier.

A partir de 1780, un procès s'engage entre le Marquis de St-CHAMANS, qui a surélevé le cours de la Noxe en aval, et Louis DERSON; le moulin redevient alors la propriété du Marquis.

Puis le il est saisi comme bien national pendant la Révolution et Louis DERSON le rachète.

Le moulin passe entre les mains de divers propriétaires avant de devenir, en 1906, une scierie hydraulique exploitée par M. Thomas.

Il est acquis, plus tard, par M.TESSIER, qui s'en sert pour produire l'énergie électrique nécessaire à sa manufacture de porcelaine.

Le moulin cesse de fonctionner en 1956, au moment de la suppression du cours de la Noxe à cet endroit.

Le bâtiment existe toujours, au n°12 de la Rue Bécherêt.

## **LES MOULINS DU PLESSIS ET DE BARBUISE**

### **LE MOULIN DE LA RUE**

Le moulin de la Rue, situé au hameau du même nom, dépendant de la commune de Plessis-Barbuisse, était un moulin à blé qui a fonctionné jusque dans les années 1960. Il était aussi connu sous le nom de moulin Gentil, du nom d'un de ses propriétaires. Ses bâtiments existent toujours, reconvertis en maison d'habitation.

### **LE MOULIN DE CREVE-COEUR**

Plus en aval, sur le territoire de Barbuisse, le moulin de Crève-Cœur a cessé de fonctionner depuis bien longtemps. Ses bâtiments, en parfait état de conservation, sont utilisés comme habitation par une personne privée.

### **LE MOULIN DE CASSEREIGNE**

Du moulin de Cassereigne, qui s'élevait à proximité, il ne reste, au contraire, que quelques pierres de fondation.

# LES MOULINS DE L'ORVIN

## LE MOULIN DE BESMONT A TRAINEL

Moulin à 2 km de Trainel vers Fontaines Fourches.

Ce moulin existait déjà au 13eme siècle. Une charte l'aurait désigné en 1221 sous le nom de « le moulin aus deus moulins a Treynel » (ce qui signifie vraisemblablement « le moulin au dessous des moulins de Trainel »).

Au commencement du 16<sup>ème</sup>, Il fut affermé moyennant un cens en deniers de volailles et une rente en grain à titre d'emphytéose perpétuelle.

Le meunier de Besmont avait droit de quête dans les faubourgs et à la Borde. Il ne pouvait prendre aucun grain dans la commune sous peine de confiscation de farine, de bestiaux suivant une transaction de 1604 par devant maître Girault notaire. On suppose qu'il devait aussi travailler pour les habitants de Fontaine Fourche.

D'après l'état des revenus de la seigneurie de Trainel, dressé en 1780 à la mort de Mr Terray de Rosières, le meunier de Besmont devait au seigneur pour un an : 1 livre en argent, 36 bichets de froments, 36 bichets de seigle et 4 chapons.

Aujourd'hui, le moulin de Besmont est une propriété privée.

# ASSOCIATIONS AYANT PARTICIPE À LA REALISATION DE CETTE EXPOSITION

## CHATEAU DE LA MOTTE TILLY

10 400 LA MOTTE TILLY

Tél. 03.25.39.99.67

Site Internet : [www.chateau-mottetilly.com](http://www.chateau-mottetilly.com)



## ASSOCIATION MEMOIRE DU PASSE DE MARCILLY LE HAYER ET SA REGION

12, rue de Chanteloup

10 290 MARCILLY LE HAYER

Tél. 03.25.21.72.41 ou 03.25.21.70.58

Site Internet : [www.memoiredupasse.com](http://www.memoiredupasse.com)

## ASSOCIATION ROMILLY PATRIMOINE

49, Route de Troyes

10 100 ROMILLY SUR SEINE

Tél. 03.25.24.00.27

Site Internet : [www.a-r-p.fr.st](http://www.a-r-p.fr.st)



## ASSOCIATION CONNAISSANCE ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE PONTOIS

16, rue du Rateau

10 400 PONT SUR SEINE

Tél. 03.25.21.44.95

Site Internet : <http://cspp.association.free.fr>

## ARCHEONOXE

64, rue de la Gare

10 370 VILLENAUXE LA GRANDE

Tél. 03.25.24.39.78



## ASSOCIATION HISTOIRE ET PATRIMOINE DE MAIZIERES

1, rue Louis Joly

10 510 MAIZIERES LA GRANDE PAROISSE

Tél. 03.25.24.27.05

## MJC – MAISON POUR TOUS

MARIGNY – SAINT FLAVY

10 350 MARIGNY LE CHATEL

Tél. 03.25.21.59.66





**OFFICE DE TOURISME  
DU NOGENTAIS ET DE LA VALLÉE DE LA SEINE**

**53 RUE DES FOSSÉS**

**10400 NOGENT SUR SEINE**

**TÉL. FAX. : 03 25 39 42 07**

**Email : [otnogentaisvalleedeseine@wanadoo.fr](mailto:otnogentaisvalleedeseine@wanadoo.fr)**

**IPNS, NPJSVP**